

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 72-1441/SG/CD rendue exécutoire la délibération n° 287/7e L

n° 72-1441/SG/CD

Ministère
PRÉSIDENTE DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT

Date de publication
11 octobre 1972

Numéro JO
n° 20 du 25/10/1972

Date du numéro
25 octobre 1972

TEXTE INTÉGRAL

Est rendue exécutoire la délibération n° 287/7e L du 29 septembre 1972 de la Commission permanente de la Chambre des Députés du Territoire français des Afars et des Issas portant approbation du compte administratif de l'Office des Postes et Télécommunications pour l'exercice 1971.